



Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Les travaux du
Comité permanent
des comptes
publics



Décembre 2020

Le travail du Comité permanent des comptes publics

Rôle du Comité

Le Comité permanent des comptes publics (le Comité) est habilité à examiner les rapports de la vérificatrice générale et les Comptes publics, et à faire part à l'Assemblée législative de ses observations, de ses opinions et de ses recommandations à leur égard. Ces rapports sont réputés être renvoyés en permanence au Comité dès qu'ils sont déposés. Le Comité étudie et évalue diverses questions, puis en fait rapport à l'Assemblée législative, notamment en ce qui concerne l'économie et l'efficacité des activités du gouvernement et du secteur parapublic ainsi que l'efficacité des programmes gouvernementaux dans la réalisation de leurs objectifs.

En vertu des articles 16 et 17 de la *Loi sur le vérificateur général*, le Comité peut aussi demander à la vérificatrice générale d'examiner toute question relative aux Comptes publics ou d'accomplir une mission spéciale en son nom.

Le Comité tient normalement des audiences pendant l'année lorsque l'Assemblée législative siège, pour traiter de questions soulevées dans notre rapport annuel ou nos rapports spéciaux, après quoi il peut présenter ses observations et ses recommandations à l'Assemblée législative.

Nomination au Comité et composition

Les membres du Comité sont habituellement nommés par motion de l'Assemblée législative. La composition du Comité est proportionnelle à la représentation des partis politiques à l'Assemblée législative. Tous les membres ont le droit de vote pour les motions, à l'exception du président, qui ne peut voter qu'en cas d'égalité des voix. Le Comité est habituellement établi pour la durée de la législature, c'est-à-dire à compter de l'ouverture de la première session suivant immédiatement des élections générales jusqu'à la dissolution de l'Assemblée législative.

En conformité avec le Règlement de l'Assemblée législative et par suite des élections tenues en juin 2018, les membres du Comité ont été nommés le 26 juillet 2018. La présidente et la vice-présidente précédente ont été élues le 8 août 2018, lors de la première réunion du Comité au cours de la 42^e législature. Depuis notre dernier rapport sur les activités du Comité, dans notre Rapport annuel 2019 (**volume 1, chapitre 5**), il y a eu des changements dans la composition du Comité le 2 mars, le 22 septembre et le 1^{er} octobre 2020. La composition du Comité au 31 octobre 2020 était la suivante :

- Catherine Fife, présidente, Nouveau parti démocratique
(à compter du 8 août 2018)

- France Gélinas, vice-présidente, Nouveau parti démocratique (à compter du 30 octobre 2019)
- Michael Parsa, Parti progressiste-conservateur (devenu membre le 26 juillet 2018)
- Toby Barrett, Parti progressiste-conservateur (devenu membre le 28 novembre 2018)
- Jill Andrew, Nouveau parti démocratique (devenue membre le 28 octobre 2019)
- Stan Cho, Parti progressiste-conservateur (devenu membre le 28 octobre 2019)
- Stephen Crawford, Parti progressiste-conservateur (devenu membre le 28 octobre 2019)
- Deepak Anand, Parti progressiste-conservateur (devenu membre le 2 mars 2020)
- Christine Hogarth, Parti progressiste-conservateur (devenue membre le 2 mars 2020)
- Daryl Kramp, Parti progressiste-conservateur (devenu membre le 22 septembre 2020)
- Stephen Blais, Parti libéral (devenu membre le 1^{er} octobre 2020)

Rôle consultatif de la vérificatrice générale auprès du Comité

Conformément à l'article 16 de la *Loi sur le vérificateur général*, sur demande du Comité, la vérificatrice générale, souvent accompagnée de cadres supérieurs, assiste aux réunions du Comité pour l'aider à mener des examens et à tenir des audiences concernant notre rapport annuel, les Comptes publics de l'Ontario et tout rapport spécial produit par notre bureau.

Méthodes et activités du Comité

Le Comité se réunit chaque semaine lorsque siège l'Assemblée législative et, avec l'approbation de cette dernière, à tout autre moment de son choix. Les réunions sont publiques, à l'exception de celles réservées à l'établissement de l'ordre du jour et à la préparation des rapports du Comité. Toutes les délibérations publiques du Comité sont consignées dans le Journal des débats, c'est-à-dire le procès-verbal presque intégral et officiel des débats, discours et autres délibérations de l'Assemblée législative.

Le Comité choisit des dossiers d'intérêt dans nos rapports, et il tient des audiences à leur sujet. Il examine habituellement les sections de notre rapport consacrées aux audits de l'optimisation des ressources, le chapitre sur les Comptes publics et les rapports de suivi. En temps normal, chacun des partis politiques choisit chaque année au moins trois audits ou d'autres sections de notre rapport annuel aux fins d'examen par le Comité.

Lors de chaque audience, la vérificatrice générale, des cadres supérieurs de son Bureau et un chercheur du Service de recherches de l'Assemblée législative communiquent au Comité les informations pertinentes sur la section applicable du rapport. Le chercheur prépare un cahier d'information qui comprend les réponses du ministère ou de l'organisme de la Couronne ou du secteur parapublic faisant l'objet de l'audit ou de l'examen. Normalement, le Comité demande à des cadres supérieurs des entités auditées de comparaître à l'audience pour répondre aux questions de ses membres. Étant donné que nos rapports traitent de questions opérationnelles, administratives et financières plutôt que stratégiques, on demande rarement aux ministres d'assister aux réunions. Une fois les audiences du Comité terminées, le chercheur peut préparer un rapport préliminaire conformément aux instructions du Comité, ce dernier présentant généralement ses conclusions à l'Assemblée législative.

De plus, le greffier du Comité, conformément aux instructions données par ce dernier, peut demander aux entités auditées non convoquées aux audiences d'informer le Comité des mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées et aux autres préoccupations soulevées dans nos rapports.

Réunions tenues

Le Comité s'est réuni à 14 reprises entre novembre 2019 et octobre 2020. Les sujets abordés lors de ces réunions comprennent les comptes publics de la province, le programme Ontario au travail, Metrolinx et la planification de la construction et de l'infrastructure du TLR, la publicité gouvernementale, le Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables, la Tarion Warranty Corporation, Waterfront Toronto, la sélection des gares du Réseau Go de Metrolinx, la salubrité des aliments, le changement climatique ainsi que le Bureau du coroner en chef et le Service de médecine légale de l'Ontario. Bon nombre de ces réunions ont comporté des audiences auxquelles des représentants du gouvernement et du secteur parapublic ont été appelés à comparaître pour témoigner devant le Comité et répondre à ses questions au sujet des observations formulées dans nos rapports. D'autres réunions ont été consacrées aux travaux du Comité, à la rédaction de ses rapports ou à la présentation d'information par la vérificatrice générale. Le Comité ne s'est pas réuni entre le 18 mars et le 16 septembre 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Il a repris ses travaux le 23 septembre 2020, tenant des réunions « hybrides » (virtuelles et en personne).

Rapports du Comité

Le Comité rédige des rapports sur son travail. Ces rapports, qui sont déposés à l'Assemblée législative,

résumant l'information recueillie par le Comité durant ses réunions et contiennent ses observations et recommandations. Une fois déposés, les rapports du Comité sont accessibles au public par l'entremise du greffier du Comité ou en ligne à l'adresse www.ola.org, de même que sur notre site Web à l'adresse www.auditor.on.ca.

En général, les rapports du Comité comprennent des recommandations et demandent à la direction du ministère ou de l'organisme de la Couronne ou du secteur parapublic de communiquer ses réponses au greffier du Comité dans un délai prescrit. Au 31 octobre 2020, le Comité avait déposé sept rapports à l'Assemblée législative depuis notre dernier rapport sur ses activités (*Rapport annuel 2019, volume 1, chapitre 5*) :

- 5 novembre 2019 : Santé publique : prévention des maladies chroniques
- 11 décembre 2019 : Programme Ontario au travail
- 11 décembre 2019 : Projet de remise en état de la centrale nucléaire de Darlington
- 12 décembre 2019 : Publicité gouvernementale
- 18 février 2020 : Comptes publics de la province
- 18 février 2020 : Metrolinx – Planification de la construction et de l'infrastructure de TLR
- 2 juin 2020 Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables

Ces rapports traitaient des audits figurant dans nos rapports annuels de 2017 et de 2018 ainsi que dans notre rapport spécial de 2017 sur le Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables. Il y a cinq autres rapports qui sont en cours de rédaction.

Dans le volume de notre rapport de cette année qui porte sur nos travaux de suivi, nous présentons notamment le suivi des recommandations formulées par le Comité dans les huit derniers rapports déposés en 2019 et au début de 2020 (Services d'établissement et d'intégration pour les nouveaux arrivants; Services de gestion immobilière; Services de traitement du cancer; Santé publique : prévention

des maladies chroniques; Programme Ontario au travail; Projet de remise en état de la centrale nucléaire de Darlington; Examen de la publicité gouvernementale; Comptes publics de la province).

Chacune des sections présente :

- les recommandations contenues dans le rapport du Comité;
- les réponses de l'entité auditée aux recommandations du Comité;
- un tableau récapitulatif de l'état des mesures prises pour donner suite aux recommandations du Comité (pleinement mise en oeuvre, en voie de mise en oeuvre, etc.).

Conseil canadien des comités des comptes publics

Le Conseil canadien des comités des comptes publics (CCCCP) se compose de délégués des comités des comptes publics fédéral, provinciaux et territoriaux de l'ensemble du pays. Il tient une conférence annuelle conjointe avec le Conseil canadien des vérificateurs législatifs pour discuter de questions d'intérêt commun.

La 41^e conférence annuelle devait avoir lieu à Victoria (Colombie-Britannique) du 16 au 18 août 2020. Toutefois, en raison de la pandémie de COVID-19, elle s'est plutôt déroulée de façon virtuelle le 10 septembre 2020. En 2021, la 42^e conférence annuelle aura lieu à Edmonton (Alberta) du 14 au 18 août.



Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

20, rue Dundas Ouest, bureau 1530
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
www.auditor.on.ca